

Relevé de Décisions du Conseil d'Administration
« Boucles Locales Alternatives » du 3 août 2005 à SISTERON

La séance est ouverte à 16H00.

A. Dossier Boucles Locales Alternatives

Afin de mettre en place le Haut Débit sur les zones du Pays Sisteronais-Buëch où l'ADSL ne sera pas installé par France Télécom, une étude est à réaliser. Son évaluation financière est de 70 000 €. Compte tenu de l'enveloppe impartie par la Région, des choix ont été opérés pour scinder celle-ci en deux phases et permettre une meilleure couverture de notre territoire.

Le Pays bénéficiera d'une opportunité de financement sur le programme Boucles Locales Alternatives de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (80 % de financement avec un plafond d'aide de 30 000 €/session).

Le Conseil d'Administration a décidé :

- ❶ de retenir le scénario le plus favorable. Il permet de couvrir sur la prochaine session la majorité des besoins exprimés actuellement et de financer la moitié du coût de l'étude à 80 %. Ceux-ci concernent :
 - la mise en place du très haut débit sur les zones d'activités du Pays:
 - celle du Laragnais (zone du Plan et des Blaches),
 - celle de Claret, (zone du Grand Vallon),
 - le développement de la desserte rurale en Haut Débit des bourgs centres et des hameaux.
- ❷ de déposer un dossier de candidature B.L.A auprès de la Région avant le 16 août 2005,
- ❸ que chaque EPCI participera en fonction de la répartition des coûts établie par le cabinet COGISYS.

Calendrier prévisionnel :

- ✓ **16 août 2005** : Dépôt du dossier de candidature session n° 1 : Etude 1
- ✓ **15 septembre 2005** : Lancement de la consultation
- ✓ **Mi-octobre 2005** : 1) Validation du financement Régional session n° 1
2) Choix du prestataire et lancement de l'étude
3) Acte de candidature session n° 2 (Etude 2 + déploiement 1^{ère} étude)
- ✓ **Mi-novembre 2005** : Dépôt du dossier de candidature session n° 2
- ✓ **Mi-janvier 2006** : Validation du financement Régional session n° 2
- ✓ **Courant 2006** : Déploiement de la totalité des zones

Ces travaux seront conduits en lien avec la démarche engagée sur les Territoires Numériques.

B. Gestion et organisation du Pays

Compte tenu des difficultés de gestion et d'organisation du Pays, le Conseil d'Administration a décidé d'embaucher pour trois mois du 1^{er} septembre au 30 novembre 2005 Sophie Seilhes, chargée d'assurer la direction de la structure. Un contrat de travail sera signé, précisant les conditions de réalisation de cette mission.

La séance est levée à 18H00.

Etaient présents :

Monsieur Bruno Lagier, Président du Pays Sisteronais-Buëch et Maire de Barret sur Méouge
Monsieur Claude Bremond, Conseiller Général du Canton de Sisteron
Monsieur Marcel Clément, Maire de la Motte du Caire, Conseiller Général du Canton de la Motte, Président du SIVOM de la Motte-Turriers
Monsieur Albert Moullet, Conseiller Général du Canton de Ribiers
Monsieur Jean Claude Chabert, SIVOM la Motte-Turriers
Monsieur Auguste Truphème, Président du Conseil Général des Hautes Alpes
Monsieur Jean Louis Rey, Président de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies
Madame Michèle Zimmer, Maire de Bellaffaire
Monsieur Jean Claude Gast, Maire de Saint Julien en Beauchêne
Monsieur Claude Morhet, Maire de Lazer et Vice Président de la Communauté de Communes du Laragnais
Monsieur Philippe Curti, Maire d'Entrepierres
Mademoiselle Sophie Seilhes, SIVOM de Sisteron
Mademoiselle Karine Esmieu, Technicienne de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies
Madame Laurence Bermond, Directrice de la Communauté de Communes du Serrois
Mademoiselle Emilie Busset, Technicienne de la Communauté de Communes du Laragnais
Mademoiselle Amélie Koning, Technicienne au SIVOM la Motte-Turriers
Monsieur Michel Bourgois, Cogisys
Madame Sylvie Masson, Chargée de mission Pays Sisteronais-Buëch
Monsieur Thibaut Elaphos, Technicien au Pays Sisteronais-Buëch

Etaient excusés :

Monsieur Daniel Spagnou, Député-Maire de Sisteron et Président du SIVOM de Sisteron
Monsieur Jean François Dumanois, Président de la Communauté de Communes du Haut-Buëch
Monsieur Nicolas Rosin, Conseiller Général du Canton de Rosans
Monsieur Roger Febvre, Maire de Ventavon
Monsieur Gilbert Nandi, Président de la Communauté de Communes du Serrois
Madame Henriette Martinez, Députée-Maire de Lagne et Présidente de la Communauté de Communes du Laragnais
Mademoiselle Claudine Peyron, Directrice de la Communauté de Communes du Serrois

Compte rendu validé par le Président le 24 août 2005

☛ **Un document de présentation du programme B.L.A du Pays a été distribué en cours de séance. Il est disponible pour ceux qui le souhaite auprès du Pays.**